

## Et si on osait une francophonie concrète ?

Christophe Premat

2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052403ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052403ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de langue française

ISSN

2104-3272 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Premat, C. (2014). Et si on osait une francophonie concrète ? *Sens public*.  
<https://doi.org/10.7202/1052403ar>

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International  
(CC BY-NC-SA 4.0) Sens-Public, 2014



Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Sens  
[public]

Revue internationale  
*International Web Journal*  
[www.sens-public.org](http://www.sens-public.org)

## Et si on osait une francophonie concrète ?

CHRISTOPHE PREMAT

## Et si on osait une francophonie concrète ?

Christophe Premat

La journée internationale de la francophonie est célébrée le 20 mars dans le monde entier avec une série d'événements autour de la langue française : expositions, conférences, films, concours en tous genres. Au-delà de l'aspect festif, il est intéressant de comprendre les raisons qui ont amené les pays francophones à renforcer leurs relations et à mettre sur pied une agence de coopération culturelle et technique à Niamey le 20 mars 1970 qui est devenue en 2005 l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.). Cette initiative a émergé des pays anciennement colonisés par la France pour favoriser de nouveaux liens et transformer l'héritage du passé en dialogue interculturel. La langue française elle-même est passée du statut de langue imposée à celui de langue de libération, en témoigne la formidable vivacité de la littérature francophone contemporaine. C'est le 20 mars 1988 que cette journée a été instituée afin de donner une dimension symbolique plus forte à cette institution.

Cette coopération a excédé le cadre des pays francophones et permet actuellement à 77 pays de la planète d'être associés et de défendre des valeurs communes (accès à l'éducation, paix et droits de l'homme, développement durable, respect des minorités culturelles). L'O.I.F. est en réalité l'organe exécutant les décisions prises par le conseil des ministres francophones, le pouvoir législatif étant lui-même présent à travers l'assemblée parlementaire francophone. L'O.I.F. propose des appels d'offres sur l'éducation et la recherche, émet des recommandations sur certaines grandes questions d'actualité internationale et administre l'agence universitaire francophone et TV5 Monde qui a plus de 55 millions de téléspectateurs dans le monde. Les sommets francophones ont lieu tous les deux ans, le dernier ayant eu lieu à Kinshasa en octobre 2012 et le prochain étant prévu à Dakar à l'automne 2014. Selon la charte des valeurs de 1997, le sommet est l'instance suprême où les orientations sont décidées. Il est complété par la conférence ministérielle de la francophonie et le Conseil permanent de la francophonie. Les sommets sont organisés tous les deux ans et à l'issue de chaque sommet, un secrétaire général est élu. Le secrétaire général actuel de la Francophonie est Abdou Diouf, l'ancien président du Sénégal. L'une des opérations-clés reste l'organisation des jeux de la francophonie qui permettent de célébrer les relations entre les différents pays membres de la francophonie. En effet, chaque gouvernement des États-membres doit constituer une équipe officielle admise à concourir. Ces jeux existent dans le Commonwealth et permettent de renforcer les valeurs de la francophonie.

Au-delà des possibilités accordées à des projets de promotion de la langue, quel est le rôle exact de la francophonie ? Nous avons pu évoquer le fait que l'O.I.F. avait entamé une réflexion plus profonde sur les types de coopération à développer avec notamment l'idée d'une francophonie économique à l'ordre du jour du sommet de Kinshasa en octobre 2012<sup>1</sup>. L'O.I.F. a également participé à la reconstruction du Mali et propose des programmes de consolidation de la sécurité, des programmes de construction d'écoles. Cela signifie que cette organisation est amenée à jouer un rôle politique plus visible. L'année dernière, le 20 mars avait été l'occasion d'affirmer le rôle des femmes francophones dans le monde. Il existe aussi une association des maires francophones, pourquoi ne pas aller davantage dans le sens des jumelages solidaires entre différentes villes francophones ? Pourquoi ne pas instituer une capitale culturelle de la francophonie et mettre l'accent sur différentes villes ? Il serait intéressant que l'O.I.F. puisse davantage affirmer sa visibilité et qu'elle puisse se hisser au statut d'interlocuteur. Si elle peut renforcer les échanges économiques entre les pays, elle pourrait promouvoir d'autres types d'expériences économiques fondées sur le microcrédit et l'économie solidaire. Nous avons besoin de l'invention de nouveaux modèles économiques et en ce sens les travaux de l'O.I.F. pourraient être très utiles. Plutôt que des sommets ou des journées mondiales de la langue française, la francophonie a besoin de mettre en lumière davantage d'expériences concrètes.

---

<sup>1</sup>Christophe Premat, « La francophonie a-t-elle de l'avenir ? », *Sens Public*, 13 novembre 2012, <http://www.sens-public.org/spip.php?article999>.